

Conseil municipal

Séance extraordinaire du 15 décembre 2014

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, tenue le 15 décembre 2014, à 18 h 30, dans la salle du Conseil municipal de l'hôtel de Ville, à laquelle sont présents mesdames les conseillères Claire Charbonneau, Mélanie Dufresne, Christiane Marcoux, Patricia Poissant, ainsi que messieurs les conseillers François Auger, Yvan Berthelot, Justin Bessette, Robert Cantin, Jean Fontaine, Ian Langlois, Hugues Larivière et Marco Savard, siégeant sous la présidence de monsieur le maire Michel Fecteau, le tout formant quorum selon les dispositions de la Loi sur les cités et villes du Québec, (R.L.R.Q. c.C-19).

Monsieur Daniel Desroches, directeur général, est présent.
Monsieur François Lapointe, greffier, est présent.

— — — —

Monsieur le maire constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance.

La séance débute à 18 h 30

ORDRE DU JOUR

No 2014-12-0596

Adoption de l'ordre du jour

PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Yvan Berthelot
APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Justin Bessette

15 décembre 2014

Que l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire soit adopté tel que soumis et pré-adressé à tous les membres du Conseil municipal en annexe à l'avis de convocation daté du 12 décembre 2014 et signifié à tous les membres du Conseil municipal dans les délais requis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

— — — —

Monsieur le conseiller Jean Fontaine quitte son siège, ainsi que la salle des délibérations.

No 2014-12-0597

Adoption des prévisions budgétaires de l'année 2015

Avant de procéder à l'adoption des prévisions budgétaires 2015, monsieur le maire fait lecture d'un texte faisant état des faits saillants de ces prévisions budgétaires. Ce texte est déposé aux archives de la municipalité.

PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Yvan Berthelot
APPUYÉ PAR : madame la conseillère Claire Charbonneau

D'adopter les prévisions budgétaires de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu établies pour l'année financière 2015, telles que déposées et jointes à la présente résolution pour en faire partie intégrante, lesquelles montrent des revenus de 148 365 831 \$ et des dépenses au même montant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

— — — —

No 2014-12-0598

Adoption du programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2015– 2016 - 2017

PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Yvan Berthelot
APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Justin Bessette

Que soit adopté le programme triennal des dépenses en immobilisation pour les années 2015, 2016 et 2017, montrant des dépenses d'immobilisation pour un montant totalisant 105 340 866 \$, ledit programme étant joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

— — — —

PÉRIODE DE QUESTIONS

15 décembre 2014

Conformément à la Loi, le Conseil municipal tient une période de questions. Les questions portent, notamment, sur les sujets suivants :

- Les impacts du pacte fiscal sur les prévisions budgétaires.
- La possibilité d'utiliser une partie du surplus libre pour éviter la hausse de taxes.
- Le montant des dépenses attitrées au service de transport en commun.
- La dépense que représente pour la Ville la construction du nouveau pont Gouin.
- La diffusion des informations relatives aux projets inscrits au programme triennal des dépenses en immobilisations.
- Les projets d'aménagement de jeux d'eau dans différents secteurs de la Ville.

— — — —

Monsieur le conseiller Jean Fontaine reprend son siège dans la salle des délibérations.

COMMUNICATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

Les membres du Conseil municipal sont invités à prendre la parole à tour de rôle. Leurs interventions portent principalement sur les sujets suivants :

- L'ensemble des membres du Conseil municipal remercie les membres du Comité des finances, les employés du Service des finances et tous les employés municipaux impliqués pour leur collaboration à l'élaboration des prévisions budgétaires 2015 et du programme triennal des dépenses en immobilisations 2015-2016-2017.
- On discute également des principaux éléments du budget 2015 et du programme triennal des dépenses en immobilisation 2015-2016-2017.

— — — —

LEVÉE DE LA SÉANCE

No 2014-12-0599

15 décembre 2014

Levée de la séance

PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Yvan Berthelot
APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Robert Cantin

Que la présente séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- - - -

Maire

Greffier
